



## FC-02 - TUTORAT AIDE-SOIGNANT

Date de mise à jour :  
02/04/2024

<b>Catégorie</b>	Action de formation (L. 6313-1-1°) du code du travail modifié par la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 article 4)
<b>Contexte</b>	En référence de l'instruction n°DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux.
<b>Présentation</b>	Cette formation a pour but de permettre aux professionnels de santé d'acquérir et de développer des compétences en lien avec la fonction de tuteur.
<b>Compétences visées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Compétences sociales et relationnelles</li><li>• Compétence pédagogique</li><li>• Compétence réflexive</li><li>• Compétence organisationnelle</li></ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation</li><li>• Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences</li><li>• Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat</li><li>• Développer les pratiques en évaluation des compétences</li><li>• Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage</li><li>• Accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis</li><li>• Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité</li><li>• Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant</li><li>• Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe</li></ul>
<b>Validation de la formation</b>	Attestation de formation

<b>Contenu pédagogique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution du référentiel de formation suite à la réingénierie de 2021 : finalité, contenu et modalités pratiques</li> <li>• Principe et méthodes de la formation en alternance et de l'approche par compétences</li> <li>• Accompagnement pédagogique</li> <li>• Voie de l'apprentissage</li> <li>• Théories d'apprentissages et les différents paliers</li> <li>• Evaluation des compétences des étudiants</li> <li>• Construction du projet de stage</li> <li>• Différents acteurs : leurs rôle et missions</li> <li>• Apport sur les situations professionnelles apprenantes</li> <li>• Conduite d'entretiens</li> <li>• Rédaction des différents rapports</li> <li>• Création d'outils de suivi</li> <li>• Initiation à la méthode d'analyse des pratiques</li> </ul>
----------------------------	--

<b>Méthode pédagogique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apports théoriques et travail de groupe</li> <li>• Démarche réflexive à partir d'étude de cas</li> <li>• Analyse de pratique</li> <li>• Utilisation du portfolio et feuille de compétences en stage</li> <li>• Jeux de rôle et simulation</li> </ul>
----------------------------	---

<b>Déroulé de l'action de formation</b>	Jour 1	MATIN	Accueil et présentation formation et intervenants + apports théoriques avec échanges sur l'évolution du métier et le référentiel de formation.
		APRES-MIDI	Présentation port folio Simulation : l'entretien d'accueil d'un apprenant arrivant en stage.
	Jour 2	MATIN	Théorie de la motivation Rôle du tuteur auprès des apprentis Simulation autour de la pression artérielle
		APRES-MIDI	Simulation : bilan mi- stage Méthodologie démarche clinique.
	Jour 3	MATIN	Travail de groupe à partir d'une situation d'apprenant : rédaction feuilles de compétences en stage. Travail de groupe autour de situations professionnelles d'apprenants (soin technique, soin relationnel, raisonnement clinique). Rapport circonstancié
	APRES-MIDI	Simulation : bilan fin de stage Situations d'apprenant prévalentes dans les services d'accueil.	
Jour 4	MATIN	Travail de groupe : finalisation et présentation des outils de suivi	
	APRES-MIDI	Analyse de pratiques + bilan de formation	

<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 jours (28 heures) fractionnés</li> </ul>
--------------	---

<b>Modalités d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Test de positionnement en début de formation</li> <li>• Evaluation des compétences acquises en fin de formation sous la forme d'une analyse de pratique professionnelle</li> <li>• Enquête de satisfaction</li> </ul>
-------------------------------	--

<b>Statistiques</b>	<p>Session 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 sessions réalisées</li> <li>- Taux de satisfaction : 100%</li> </ul>
---------------------	---

<b>Sessions en 2024</b>	<p><u>Lieu</u> : IFAS de Lannemezan</p> <p><u>Dates</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 24 au 26 janvier + 25 mars 2024</li> <li>• 10 au 12 juin + 04 juillet 2024</li> <li>• 23 au 25 septembre + 04 novembre 2024</li> </ul> <p>Horaires : 9h00-17h00</p> <p>Inscription maximum 15 jours avant la date de formation</p>
<b>Inscription en 2024</b>	<p>Le nombre de participants inscrits doit être compris entre 6 personnes minimum et 12 personnes maximum à 15 jours avant le début de l'action de formation, sans quoi elle n'aura pas lieu.</p> <p>La fiche d'inscription, disponible sur le site des Hôpitaux de Lannemezan dans la rubrique « recrutement et formation/ formation continue/Tutorat AS» est à envoyer par mail à Mme Sylvette ANDRIEU (<a href="mailto:sylvette.andrieu@ch-lannemezan.fr">sylvette.andrieu@ch-lannemezan.fr</a>).</p>
<b>Profil des participants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aides-soignants</li> <li>• Infirmiers</li> <li>• Cadre de santé</li> </ul>
<b>Prérequis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience professionnelle ou projet d'encadrement d'élèves aides-soignants</li> </ul>
<b>Localisation</b>	Sur le site principal du Centre hospitalier de Lannemezan, 644 route de Toulouse, 65300 Lannemezan.
<b>Qualification de l'organisme de formation et de ses formateurs</b>	<p>A compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 et pour une durée de 5 ans, la Région Occitanie a accordé le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement de l'Institut de Formation.</p> <p>En tant que service du Centre Hospitalier de Lannemezan, l'Institut est certifié QUALIOPi pour des actions de formation du 18/07/2022 au 17/07/2025.</p> <p>Le rapport d'activité 2022 et le projet pédagogique de l'IFAS a été approuvé par l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut dans sa séance du 24 novembre 2022.</p> <p><u>Les formateurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• André MONTEAU, cadre de santé formateur à l'IFAS, Master en pédagogie des sciences de la santé.</li> <li>• Carine MARTIN, Directrice IFAS, Master Stratégie en ingénierie de formation pour adulte.</li> <li>• Françoise SEUBE CARMINATI, infirmière formatrice IFAS, formée en simulation pédagogique.</li> <li>• Christophe ABADIE BETBEZE, Coordinateur du CFA.</li> </ul>
<b>Prestations logistiques</b>	<p>Le parking est partagé avec les usagers de l'hôpital.</p> <p>Le repas est à la charge de l'apprenant.</p>
<b>Accessibilité aux personnes en situation de handicap</b>	<p>Classé Etablissement Recevant du Public, l'Institut répond aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.</p> <p>Parmi les formateurs de l'institut de formation, un est nommé référent handicap. N'hésitez pas à le contacter par e-mail : <a href="mailto:Institut.Formatio.n.AS@ch-lannemezan.fr">Institut.Formatio.n.AS@ch-lannemezan.fr</a></p>
<b>Sécurité</b>	A compter du 07 décembre 2021 et pour une durée de 3 ans, l'Institut de Formation de

	Lannemezan est autorisé à poursuivre son exploitation par arrêté municipal. Il répond donc aux normes de sécurité et d'incendie.
<b>Règlement Général de la Protection des Données</b>	L'Institut collecte les nom, prénom, date de naissance et coordonnées des apprenants à des fins d'établissement et d'envoi des attestations de formation et habilitations, ainsi que de contact pendant et après l'action de formation. Ces données sont utilisées dans les conditions prévues dans le règlement intérieur de l'Institut. L'apprenant est invité à remplir le formulaire de consentement (annexe 5 du règlement intérieur : fiche RGPD).
<b>Réclamation</b>	Vous pouvez contacter Carine MARTIN, Directrice de l'Institut de Formation, par e-mail sur l'adresse <a href="mailto:carine.martin@ch-lannemezan.fr">carine.martin@ch-lannemezan.fr</a> pour convenir d'un rendez-vous (sur place ou téléphonique) afin de remplir une feuille de réclamation. Celle-ci sera traitée par l'équipe pluridisciplinaire de l'IFAS. La directrice vous transmettra une réponse.
<b>Tarif 2024</b>	400€ par personne sur le centre de formation sous réserve de confirmation par la direction du CHL
<b>Contact (e-mail)</b>	Vous pouvez adresser à Sylvette ANDRIEU vos demandes d'informations par e-mails sur l'adresse : <a href="mailto:sylvette.andrieu@ch-lannemezan.fr">sylvette.andrieu@ch-lannemezan.fr</a>